

dentale. Je n'ai rien dit au sujet de ces nouvelles de presse qui puisse laisser entendre même que je m'oppose à ce que le pays accepte des responsabilités déjà prises par le Parlement. Ce que je veux faire ressortir c'est que les propos formulés ces jours-ci par le ministre de la Défense nationale ont plus de poids et plus d'importance que ceux de n'importe quel autre ministre, si on tient compte de l'endroit où le discours a été prononcé et des autres circonstances qui s'y rattachent.

Il est normal que le pays compte sur le ministre de la Défense nationale pour le renseigner sur l'état de nos préparatifs de défense et sur nos efforts en ce domaine. Les Canadiens ne peuvent que s'intéresser grandement à la nouvelle que nous amènerons des casernes et des aérodromes, de même qu'au coût de ces installations. La plupart des représentants du peuple qui siègent ici s'intéressent à la question et estiment de leur devoir d'étudier de telles déclarations. Les déclarations qu'il a formulées là-bas ont une portée encore plus grande. A propos de notre programme aérien, un autre communiqué de la *Presse canadienne*, en provenance de Rotterdam, indique le rôle qui sera confié aux onze escadrilles. Voici la dépêche transmise de Rotterdam par la *Presse canadienne*, le 21 novembre, relativement à la déclaration du ministre de la Défense nationale:

M. Claxton a dit aux journalistes que la fabrication des avions à réaction Sabre à Montréal représente l'élément le plus important de la production canadienne d'armements. Il a déclaré que le Sabre peut déclasser le MIG-15 de fabrication russe et qu'il en donne la preuve chaque jour en Corée.

Ceux qui ont vu le Sabre à l'œuvre savent, je pense, que cet avion à réaction jouit d'une énorme puissance et d'une grande rapidité. M'est avis qu'en ces matières, il importe de ne pas perdre le sens des proportions. Les Canadiens ne devraient cesser d'envisager notre participation dans sa vraie perspective, qu'il appartient au ministre de la Défense nationale, plus qu'à tout autre, de délimiter comme il convient. Le jour même où le ministre faisait à Rotterdam une déclaration évoquant la supériorité du Sabre, à Washington, le commandant de l'aviation des États-Unis présentait un exposé qui devrait rester gravé dans l'esprit de tous ceux qui entretiennent un optimisme béat. Voici un passage extrait d'une dépêche de la Presse associée en date du 21 novembre, dépêche émanée de Washington:

L'aviation communiste chinoise a déployé dans le nord de la Chine et en Mandchourie environ 1,500 avions, dont près de la moitié sont des avions de chasse à réaction, des MIG-15. Le MIG est à plusieurs égards supérieur à notre propre F-86; il

a survolé les meilleurs avions qui lui ont été opposés et il soutient le combat à des altitudes se situant aux environs de 50,000 pieds.

L'avion MIG peut voler à une vitesse qui dépasse celle du son.

C'est là une nouvelle de la Presse associée émanée de Washington le même jour où l'autre déclaration a été faite à Rotterdam. Le bien-fondé de ces énoncés du ministre de la Défense nationale au sujet des problèmes de défense revêt une importance croissante et j'estime que le premier ministre n'a pas élucidé les points qui ont fait l'objet de la question de privilège que nous avons soulevée à la Chambre quant aux exposés de programmes et d'engagements. Toutefois, je suis sûr que le premier ministre a parfaitement interprété la déclaration que lui a faite le ministre de la Défense nationale. J'estime, monsieur l'Orateur, que la Chambre a droit à bien d'autres explications sur les motifs pour lesquels le ministre de la Défense nationale a formulé en Europe des déclarations de ce genre lorsque les représentants élus de la population n'ont pas eu l'occasion de se prononcer sur ces décisions extrêmement importantes.

Le très hon. M. St-Laurent: Je n'essaierai pas de soutenir une controverse sur l'exactitude ou l'inexactitude des déclarations que j'ai reçues du ministre de la Défense nationale au regard des déclarations publiées par les journaux. J'ai obtenu ces renseignements du ministre de la Défense nationale. Je les tiens pour exacts et je les présente comme tels à la Chambre.

Pour ce qui est de la construction de casernes, le chef de l'opposition, je le crois, n'a pas lu tout le texte de cette coupure ou dépêche du 20 novembre émanant de La Haye. Voici ce qu'on y lit:

Au cours d'un entretien qu'il a eu avec des journalistes à bord d'un appareil du C.A.R.C. qui l'emportait rapidement en une tournée de l'Europe occidentale, tournée marquée de trois escales, le ministre a dit que les casernes seraient construites par des Allemands. Les travaux commenceraient au cours des prochains mois et seraient terminés vers la fin de l'an prochain.

Le Canada espère qu'il sera possible d'empêcher que le gouvernement canadien ne devienne propriétaire foncier en Allemagne. Il espère que l'entreprise sera considérée comme partie de son apport à l'OTAN, sans demeurer la propriété du Canada.

Voilà, il me semble, qui est bien conforme à ce à quoi nous nous attendons, soit d'être appelés à fournir notre part des frais de construction sans qu'il soit dans notre politique de devenir propriétaires d'établissements militaires en Europe continentale.

M. Drew: Monsieur l'Orateur, je ne veux pas prolonger la discussion car il existe, bien entendu, un compte rendu plus détaillé que